

### QUI PEUT RENCONTRER MON ENFANT À L'ARRÊT?

Il est obligatoire que tous les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants soient accompagnés d'une personne responsable pour se rendre à l'arrêt et en revenir.

Cette personne doit être inscrite auprès de l'école et/ou du conducteur ou de la conductrice par souci de sécurité.

### COMMENT ME RENSEIGNER SUR LES RETARDS OU LES ANNULATIONS DU TRANSPORT SCOLAIRE?

Pendant l'année scolaire, il est possible que le transport scolaire soit retardé ou nécessairement annulé à cause d'intempéries ou d'autres conditions, comme la circulation routière ou la construction, qui nuisent au service.

Les retards et les annulations sont annoncés sur le [www.npssts.ca/npssts/fr/retards-et-annulations](http://www.npssts.ca/npssts/fr/retards-et-annulations), sur Twitter @npssts et aux postes de radio locaux.

### POURQUOI DOIS-JE CONNAÎTRE LE NOM DU TRANSPORTEUR ET LE NUMÉRO DE ROUTE?

Vous devez fournir le numéro de route lorsque vous communiquez avec le transporteur ou les STSNPS au sujet du transport de votre enfant pour une raison quelconque au cours de l'année scolaire. Ce renseignement est essentiel en cas d'urgence.

**Le saviez-vous?...** Si vous déménagez et que vous ne connaissez pas votre zone scolaire ou si vous ne savez pas si votre enfant est admissible au transport, cliquez sur « Enquête sur l'admissibilité » dans le site [www.npssts.ca](http://www.npssts.ca), à la gauche, et entrez votre adresse, le nom du conseil scolaire et le niveau d'études de votre enfant.

### COORDONNÉES DES TRANSPORTEURS

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| Alouette Bus Lines      | 705 753 3911 |
| Belanger Brownway       | 705 744 2685 |
| Bell Transportation     | 705 389 2303 |
| Binette Bus Lines       | 705 499 2675 |
| Booth Buses             | 705 729 5833 |
| Booth Service Centre    | 705 757 3450 |
| East Ferris Bus Lines   | 705 752 1326 |
| Fetterley's Buses       | 705 636 5375 |
| Hammond Transportation  | 705 746 5430 |
| P & K Moore Bus Lines   | 705 757 2724 |
| Seibarth Transportation | 705 494 0145 |
| Stock Transportation    | 705 474 4370 |
| Whitmell Bus Lines      | 705 382 3133 |
| Wilson Transportation   | 705 384 0707 |

### NOUS JOINDRE

705 472 8840 (anglais)  
705 472 9070 (français)  
705 773 7970 (Parry Sound Ouest)



[info@npssts.ca](mailto:info@npssts.ca)



685, rue Bloem, bureau 201  
North Bay (Ontario) P1B 4Z5



[www.npssts.ca](http://www.npssts.ca)



@npssts

Ce dépliant est le résultat d'une collaboration avec le Programme de sécurité visant les nouveaux passagers mis au point par l'OECM et financé par la province de l'Ontario.

[www.npssts.ca](http://www.npssts.ca)

[www.npssts.ca](http://www.npssts.ca)



**Nipissing - Parry Sound**

• **Sécuritaire**

• **Fiable**

• **Équitable**

• **Attentif**

Transporteur : \_\_\_\_\_

N° de route : \_\_\_\_\_

Conducteur ou conductrice : \_\_\_\_\_

[www.npssts.ca](http://www.npssts.ca)

### QUI SOMMES-NOUS?

Les consortiums de transport des élèves en Ontario ont été établis par les conseils scolaires partenaires qui ont pour mandat d'assurer les services de transport d'élèves et d'autres services courants. Les consortiums sont régis par un conseil d'administration formé de représentants de chaque conseil scolaire membre.

Il incombe aux Services de transport scolaire Nipissing - Parry Sound (STSNPS) de répondre à la demande des élèves en matière de transport du Near North District School Board, du Nipissing - Parry Sound Catholic District School Board, du Conseil scolaire catholique Franco-Nord et du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario.

Nous organisons des services de transport pour les élèves de ces conseils et appliquons des lignes directrices harmonisées afin d'offrir ces services à toute notre clientèle.



Conseil scolaire catholique  
Franco-Nord



Conseil scolaire public  
du Nord-Est de l'Ontario

**Le saviez-vous?** .....Les STSNPS assurent le transport à quelque 11 500 élèves sur 26 000 km tous les jours?

[www.npssts.ca](http://www.npssts.ca)

### QUAND COMMUNIQUER AVEC LES STSNPS?

Communiquez avec les STSNPS si vous avez des questions sur :

- \* les routes : les annulations et les retards sont annoncés au [www.npssts.ca/npssts/fr/retards-et-annulations](http://www.npssts.ca/npssts/fr/retards-et-annulations);
- \* la sécurité;
- \* l'admissibilité.

### QUAND COMMUNIQUER AVEC L'ÉCOLE?

L'autobus scolaire est une extension de la salle de classe. Par conséquent, si vous avez des préoccupations, communiquez d'abord avec la direction de l'école. Si vous ne pouvez résoudre la situation avec cette personne ou le transporteur, communiquez avec les STSNPS.

Communiquez tout changement d'adresse à l'école de votre enfant dès que possible afin d'éviter des retards. L'école transmettra ensuite les renseignements aux STSNPS.

Parents ↔ École ↔ STSNPS

Indiquez :

- \* votre adresse à domicile;
- \* l'adresse d'embarquement et de débarquement;
- \* tout changement par rapport à la garde.

### QUAND COMMUNIQUER AVEC LE TRANSPORTEUR?

Communiquez avec le transporteur dans les circonstances suivantes :

- \* pour connaître le nom du conducteur ou de la conductrice;
- \* pour vous renseigner sur les retards non annoncés sur le site [npssts.ca](http://npssts.ca);
- \* si vous avez des préoccupations à l'égard du conducteur ou de la conductrice;
- \* si l'enfant a oublié un objet qui lui est important, p. ex. son téléphone, ses cartes Pokémon, etc.

[www.npssts.ca](http://www.npssts.ca)

### QUI PEUT PRENDRE L'AUTOBUS?

Les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants se rendront à l'école en autobus, peu importe la distance.

Année Distance de marche jusqu'à l'école

|                   |        |
|-------------------|--------|
| Maternelle/jardin | 0,0 km |
| 1—3               | 1,0 km |
| 4—8               | 1,6 km |
| 9—12              | 3,0 km |

Nous mesurons la distance à partir de l'endroit où la voie d'accès à la propriété joint la rue, en traçant la route la plus courte le long de chemins publics et de passages établis et maintenus.

### L'ARRÊT D'AUTOBUS SERA À QUELLE DISTANCE DE MA MAISON?

Dans la mesure du possible, l'autobus ira chercher les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants à leur porte.

Année Distance de marche jusqu'à l'arrêt  
(si c'est possible)

|                   |        |
|-------------------|--------|
| Maternelle/jardin | 0,0 km |
| 1—6               | 0,5 km |
| 7—12              | 1,0 km |

### OÙ PUIS-JE ME RENSEIGNER SUR L'ARRÊT D'AUTOBUS DE MON ENFANT?

Cliquez sur « Ouverture de session d'élève » dans le site [www.npssts.ca](http://www.npssts.ca) pour trouver l'information sur l'arrêt d'autobus. Vous devrez entrer le numéro d'immatriculation scolaire de votre enfant pour y accéder.

Pour ce qui est des élèves de la maternelle et du jardin d'enfants, un représentant des STSNPS appellera la famille pendant l'été pour l'informer de l'embarquement et du débarquement.

**Le saviez-vous?** ..... Toute demande de changement prend habituellement 3 jours ouvrables à traiter, exception faite des demandes présentées au début de l'année scolaire, lesquelles peuvent prendre plus de temps.

[www.npssts.ca](http://www.npssts.ca)